



Togocom/ Campagne d'identification :
**La société améliore la gestion
de sa relation client fibre** ^{P.5}

Révisé N°010/14/03/01/NAAC
Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité
N°809 du 13 Février 2023 / Prix : 250 FCFA

Forum des producteurs agricoles du Togo (FOPAT) :



**Plateaux adhère aux idéaux
du Chef de l'Etat pour la
relance de la filière agricole** ^{P.2}

Rapport gestion
des fonds Covid-19 :

**Les précisions du
gouvernement** ^{P.3}



Régionales et
législatives 2023:

**Maintenir la paix,
la stabilité et la
concorde nationale** ^{P.7}



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Forum des producteurs agricoles du Togo (FOPAT) :

Plateaux adhère aux idéaux du Chef de l'Etat pour la relance de la filière agricole

Du 8 au 11 février dernier s'est déroulé dans la région des plateaux le Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FOPAT). Placé sous le thème "transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives", les travaux de ce forum ont été présidés par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le FOPAT s'inscrit dans la vision d'une gouvernance concertée à travers laquelle les échanges inclusifs permettent de dégager des approches consensuelles. C'est ce qui justifie l'engagement personnel du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour le développement progressif de ce secteur.



cole dans les Plateaux ainsi que les enjeux liés à la paix et la sécurité dans le pays, cette rencontre a eu lieu le vendredi 10 février dernier à Kpélé Adéta en présence de la Présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsègan, et du Premier

grand homme d'Etat qui ne cesse de manifester sa ferme volonté pour le bien-être de l'ensemble des Togolais. Le décor de cette visite de Kpélé Adéta a été planté par le mot de bienvenue de la Présidente de l'Assemblée Nationale Mme Yawa Djigbodi

breuses réalisations notamment les infrastructures économiques, socio-éducatives, sanitaires et agricoles dont a bénéficié la région des plateaux-ouest.

Au nom des vaillantes populations de plateaux ouest, elle a fait remarquer que le Togo change et se

la cohésion de tous les Togolais pour la paix sociale en vue d'un développement harmonieux du Pays.

Par ailleurs, ils ont rassuré le Chef de l'Etat à renforcer davantage, autour de sa personnalité, leur cohésion et leur solidarité pour bâtir ensemble le Togo sous son leadership dans la concorde et l'intérêt national.

Enfin, les détenteurs des us et coutumes ont réaffirmé, leur volonté à protéger le Togo et à apporter au Président Faure Gnassingbé leur aide pour sa marche vers le progrès, dans la Paix et la Sécurité.

Elom



Pour l'occasion, il a profité pour faire d'une pierre deux coups en échangeant avec les chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes des Plateaux-Ouest tous venus de Kpélé, Kloto, Agou, Danyi, Amou, Akebou et Wawa.

Axée sur les défis de la relance de la filière agri-

Ministre, Mme Victoire Tomegah-Dogbé.

Cadres, filles et fils de la localité étaient tous de la partie pour accueillir avec allégresse et exaltation la visite du Chef de l'Etat à Kpélé Adéta. Une occasion pour la population de Kpélé de manifester sa grande joie vis-à-vis du

Tsègan.

Du haut de sa tribune, celle-ci a fait savoir que la visite du Chef de l'Etat témoigne de sa bonne gouvernance de proximité et de son attachement au bien-être de la population togolaise. Elle a par la suite profité de la circonstance pour saluer les nom-

rechange au jour le jour, sous le leadership du Chef de l'Etat qui a su élaborer des réformes audacieuses pour l'avancée du pays.

Lors de la rencontre avec les chefs traditionnels, gardiens des us et coutumes des Plateaux-Ouest, ces derniers ont profité de l'occasion pour exprimer leur attachement aux valeurs de paix, de sécurité et de développement socio-économique que recherche le Chef de l'Etat. Ils ont exprimé leur attachement aux valeurs de paix, de sécurité et de développement socio-économique. C'est le lieu pour eux de réitérer leur engagement à œuvrer aux côtés du Chef de l'Etat, pour le maintien de la Paix, la Sécurité et la Stabilité tout en renforçant l'union et



Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidocadin, Pavée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel: 91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroïne Tchagnao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Le Chef de l'Etat à Elavagnon pour la remise de diplômes à l'IFAD :

Faure Gnassingbé a exhorté les nouveaux diplômés à contribuer à la création de richesse

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé était le 10 février dernier à Elavagnon où il a présidé une cérémonie de remise de diplômes aux apprenants de la première promotion de l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD). Les apprenants ont reçu des formations en aquaculture.

La cérémonie de remise de diplôme est la consécration de trois ans de formation sanction-



Le Président Faure remettant le diplôme à une récipiendaire

née par un Bac pro en agrobusiness. Au total 113 jeunes dont 27 filles, disposent désormais de compétences avérées en création et exploitation des fermes aquacoles.

Lors de la remise de diplôme, le chef de l'Etat a félicité ces nouveaux acteurs de l'agrobusiness pour leur parcours. Il a saisi cette occasion pour les exhorter à contribuer à la création de richesse et de l'emploi.

Les jeunes diplômés ont rendu hommage au Chef de l'Etat pour sa présence à la cérémonie solennelle qui explique son attachement sans faille à la formation en alternance, à la promotion d'une jeunesse responsable et entreprenante.

Rappelons que l'IFAD-Aquaculture a été inauguré en juin 2019 par le Président de la République.

TCHAGNAO

Rapport gestion des fonds Covid-19 :

Les précisions du gouvernement..

Après le rapport d'audit rendu public le 1er Février par la Cour des Comptes sur la gestion des Fonds de Riposte et de Solidarité Covid19 FRSC, le gouvernement n'a pas tardé à réagir à travers un communiqué en date du 9 février 2023. L'exécutif dit prendre acte et se réjouit de ce que ce rapport considère que les dépenses relatives aux mesures barrières, de riposte ou sanitaires sont conformes, régulières et sincères.

Pour le gouvernement, les ressources mobilisées à travers le FRSC ont été " utilisées conformément aux clauses des accords de dons et de prêts d'une part, et dans le respect des textes en vigueur et de ceux pris dans le contexte d'urgence sanitaire d'autre part ".

Par la même occasion, le communiqué du gouvernement précise que " le paiement de dépenses inscrites dans le budget de l'Etat est conforme aux textes en vigueur y compris ceux pris pendant la période d'urgence sanitaire ".

Ainsi, il prend également acte des insuffisances relevées par la cour des comptes tout en félicitant l'institution à cet effet.

Selon lui, la Cour des Comptes a abattu un vérita-

ble travail qui " traduit un fonctionnement normal des institutions de l'Etat de droit prévu par la Constitution ainsi que la volonté de transparence qui anime les autorités togolaises ".

Pour le gouvernement, les insuffisances dont fait cas le

rapport ne signifient ni que la dépense est fictive ni que les deniers ont été utilisés de manière illégale voire détournés. Aucun rapport de malversations ou de fraudes n'a pas été établi par la Cour des Comptes.

NOUVELLE OPINION



Le siège de la Cour des Comptes

Programme d'Urgence pour la Région des Savanes :

Le gouvernement fait le Point

Un an après la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Renforcement de la Résilience des populations vulnérables dans la région des Savanes, le vendredi 10 février à la Primature, le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont fait le point sur l'état d'avancement de cette initiative.

Présidée par la Cheffe du gouvernement Mme Victoire Tomégah-Dogbé, cette rencontre a été une occasion pour le gouvernement de faire le point des actions et



La PM Victoire Tomégah-Dogbé

réalisations dans le cadre de ce Programme.

Selon Mme le Premier Ministre, depuis le démarrage de ce programme, plu-

sieurs secteurs sont touchés, en l'occurrence la santé, l'éducation, l'agriculture, les télécommunications, le développement inclusif.

Le gouvernement rassure que ce programme a permis d'améliorer de 15 à 20% le réseau de pistes rurales, de permettre à 80 mille personnes d'accéder à l'eau potable et à 15 mille ménages supplémentaires de bénéficier de l'accès à l'électricité.

Cependant, des défis restent à relever et le gouver-

nement pense à l'amélioration de la coordination et l'accélération des procédures administratives et techniques.

Tout en saluant la forte mobilisation des partenaires techniques et financiers, et la qualité des relations entre le Togo et ceux-ci, Madame le Premier ministre a appelé à consolider les acquis et à renforcer davantage les actions de mobilisation des ressources.

Et pour accompagner l'Etat togolais dans le même exercice avec les régions de la Kara et Centrale, Mme Victoire Tomégah-Dogbé invite les partenaires à être non seulement à l'écoute, mais à être disponibles et flexibles dans la mobilisation des ressources. Rappelons que ce programme a été doté d'une enveloppe de 50 milliards de francs CFA.

La Rédaction



Une vue de l'assistance

Lutte contre la corruption :

Le nouveau président de la HAPLUCIA a prêté serment devant la cour suprême

Le jeudi 9 février dernier, le nouveau président de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), le magistrat Kiméléabalo Aba a prêté serment devant la Cour Suprême du Togo, à Lomé.

Lors de cette cérémonie, le juge Aba a juré de remplir convenablement ses fonctions de Président de la HAPLUCIA. Créée par la loi du 28 juillet 2015 par le gouvernement, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA) est dotée d'une mission de prévention et de répression.

Dans la présentation de l'impétrant, Mme la Procureure générale près la Cour Suprême du Togo a rassuré que ce nouveau président est connu comme

un acteur engagé dans la lutte contre la corruption.

Le magistrat Aba Kiméléabalo est donc chargé de veiller à la mise en œuvre, au sein de l'administration publique, des établissements publics ou de toutes personnes morales légalement constituées, des actions appropriées de formation et de mise en conformité, visant à prévenir la corruption et les infractions assimilées.

Il doit également évaluer périodiquement les instruments juridiques et les mesures administratives de lutte contre la corruption, notamment au moyen d'indicateurs et d'analyses statistiques.

Pour sa part, le Président de la Cour Suprême du Togo, Yaya Bawa Abdoulaye a exhorté Kimeleabalo Aba à accomplir la mission qui lui a été assignée. Le juge Abdoulaye Yaya a rappe-



Aba Kiméléabalo

lé combien il est nécessaire pour l'Afrique d'avoir de fortes institutions. " Pour qu'une institution soit forte, il faut que ses animateurs soient forts " a-t-il souligné. Il a ensuite invité le nouveau président à prendre à bras le corps cette lutte contre la corruption pour réussir sa mission.

" Votre nomination n'est nullement un cadeau, mais plutôt un mérite parce que connaissant vos attitudes et aptitudes " a rappelé le président de la cour suprême.

Le Juge Aba Kiméléabalo après avoir reconnu être sous de grandes responsabilités, a juré de remplir ses fonctions dans le respect de la Constitution et des institutions de la République. Il a donc promis accomplir cette mission avec probité, neutralité et intégrité ; de prévenir et de lutter sans relâche contre la corruption et les infractions assimilées. Par la même occasion le président de la HAPLUCIA s'est engagé à garder le secret des déli-

bérations même après l'expiration de son mandat, conformément aux dispositions qui régissent les hautes autorités de la République du Togo.

Le magistrat Aba a rappelé que la corruption n'est pas un phénomène imposé, mais voulu. Ainsi a-t-il promis d'intensifier les actions de sensibilisation, de l'information, de formation et d'éducation à l'encontre de toute la population afin qu'elle puisse comprendre et mesurer les conséquences néfastes de la corruption.

" Nous comptons sur une action concertée de tous les acteurs en vue de renverser la tendance ", a-t-il martelé.

Rappelons que le magistrat Aba Kimeleabalo a été nommé par Décret N°2023-013/PR le 24 janvier 2023.

Lynda Dalikou

Diplomatie :

Le ministre Dussey attendu en Russie le 21 février prochain

Depuis plusieurs années, la Russie et le Togo entretiennent de bonnes relations d'amitié et de coopération. Ces relations

se sont renforcées dans plusieurs domaines comme le commerce, l'économie, l'éducation, l'assistance militaire

entre autres. C'est dans le cadre de cette coopération que le Chef de la diplomatie togolaise le professeur Robert



Le ministre Robert Dussey

Dussey est attendu en Russie le 21 février 2023.

Selon les informations qui nous sont parvenues, il sera reçu par Sergueï Lavrov, son homologue Russe. Lors de son séjour en terre russe, Robert Dussey et Sergueï Lavrov aborderont plusieurs sujets d'intérêt commun.

Rappelons que le ministre Russe des affaires étrangères parlant de la situation au Mali avait salué le rôle des

troupes togolaises au sein de la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali (Minusma).

" Nous apprécions la contribution du Togo à l'opération de maintien de la paix au Mali. Nos amis Togolais constituent la plus grande part de ces forces'. J'adresse mes condoléances après l'attaque dont ont été victimes les Casques bleus togolais ", avait exprimé Lavrov.

ALASSANI A.



Encore plus proche de VOUS !!!



TSEVIE-DAVIE

non loin du péage

92 69 30 47
79 70 51 10

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE

NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
 CANAL OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Améliorer l'employabilité des diplômés à l'horizon 2025 :

Le Salon de l'Emploi donne rendez-vous aux jeunes les 17 et 18 mars prochain

Bientôt les jeunes diplômés bénéficieront des avantages du Salon de l'emploi qui ouvrira ses portes les 17 et 18 mars prochain au centre "Blue Zone" de Cacaveli. L'information sur l'ouverture de ce salon qui sera à sa première édition, a été portée à l'intention des professionnels des médias au cours d'une rencontre qui a eu lieu le jeudi 9 février dernier à Lomé.



La table d'honneur

L'organisation de ce salon à l'intention des jeunes diplômés reste une initiative de la FONDATION PISCARE en collaboration avec l'Université de Lomé (UL) et l'Agence Nationale Pour

l'Emploi (ANPE). Placé sous le thème "l'emploi des jeunes diplômés : une responsabilité sociale", ce salon permettra de relever d'une part

le défi de l'emploi des jeunes issus de l'enseignement supérieur et se présente d'autre part comme un cadre de réflexion devant

trouver des solutions idoines au problème de chômage des jeunes diplômés au Togo. Ce salon présente une

grande opportunité visant à mettre en relation les entreprises en quête de compétences avec les jeunes diplômés à la recherche d'emploi.

Au cours de ce salon, les jeunes diplômés pourront suivre des expositions des compétences, des ateliers de formation pratique et de pôles de recrutement. Selon Sahouda Gbadamassi-Mivedor, Directrice Générale du Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ), ce projet va mettre en lumière les talents et permettre de résorber le taux de chômage et le taux de sous-emploi dans notre pays.

Elom

Investir dans les jeunes entreprises au Togo :

L'UE s'engage à collaborer davantage avec le gouvernement

Le 10 février dernier il a été lancé à l'Agence de Développement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) de Lomé l'initiative "Investir dans les jeunes entreprises au Togo" (IYBA en anglais). L'objectif de ce projet qui bénéficie de l'appui de l'Union Européenne est d'accompagner et de soutenir les jeunes entreprises africaines et togolaises, en particulier.

le gouvernement togolais, le secteur privé et les autres partenaires techniques et financiers.

Pour Mazamesso Assih ministre chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, l'appui se fera à travers des aides financières et techniques et le renforcement des organisations qui soutiennent les entrepreneurs. Selon la ministre, cette initiative s'inscrit dans une perspective de consolidation de tous les efforts consentis au niveau pays en matière d'accompagnement des entrepreneurs et des TPME.



La ministre Assih Mazamesso

Le gouvernement togolais dans son nouveau plan stratégique veut dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie. Une vision qui est en lien avec les objectifs de sa feuille de route 2025.

Pour mieux l'accompagner, l'Union Européenne a bien voulu lui porter un coup de main avec le projet "Investir dans les jeunes entreprises au Togo".

C'est l'une des initiatives qui selon le Chef de la délégation de l'Union Européenne, Joaquin Tasso Vilallonga permettra de faciliter l'accès au financement des entreprises et de renforcer la coopération entre le Togo et l'UE. L'initiative selon lui, permettra à son institution de collaborer de manière étroite avec

Rappelons que l'Agence de Développement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME)

de Lomé a pour mission de coordonner les projets initiés pour soutenir les Très petites et

moyennes entreprises, en lien avec les priorités nationales.

Elom

Togocom/ Campagne d'identification :

La société améliore la gestion de sa relation client fibre

Togocom la société de télécommunication a lancé le vendredi 10 février dernier la campagne d'identification de "ses clients". Campagne qui se situe dans le cadre de l'amélioration de la gestion de sa relation client fibre.

Selon le communiqué rendu public par cette société, pour renseigner le numéro de contact mobile de sa ligne fibre Togocom,



il faudrait se rendre dans l'agence la plus proche muni (e) de sa pièce d'identité et son numéro fixe ou simplement leur envoyer via WhatsApp au

90928888 une copie recto/verso de la pièce d'identité avec mention des numéros mobile et fixe.

90928888 une copie recto/verso de la pièce d'identité avec mention des numéros mobile et fixe.

Pour plus d'information la société fait savoir aux uns et aux autres que les clients fibres qui souhaitent avoir plus de renseignements sur cette identification, peuvent joindre le numéro court 119.

Elom

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Régionales et législatives 2023

Maintenir la paix, la stabilité et la concorde nationale

Le Togo continue sa marche démocratique avec la tenue à bonne date des élections prévues par la constitution.

Pour le compte de cette année 2023, le Togo va une fois encore mettre en pratique les années d'expérience accumulées dans l'organisation des scrutins électoraux. Deux élections majeures pour cette année. Des législatives mais aussi des régionales.

Jadis sous le couvert des bailleurs et partenaires financiers dont il reste dépendant pour l'organisation des scrutins constitutionnels, le Président Faure Gnassingbé a su faire pren-



Le ministre d'Etat, Payadowa BoukpeSSI

dre au pays ses responsabilités.

Plus question d'attendre l'extérieur pour le financement des différentes élections.

Le Togo prouve donc sa maturité en organisant des

élections sur fonds propres.

L'audace a fait aujourd'hui place au réalisme. Plusieurs joutes électorales sont organisées avec succès sur fonds propres.

L'autre acquis qu'il faut travailler à préserver avec fier-

té c'est le fait d'avoir pris les meilleures dispositions en vue d'éliminer toutes les formes de mésententes, de clivages débouchant parfois sur des incompréhensions et des violences pré et post électorales.

C'est avec beaucoup de responsabilité et de hauteur que les Togolais savent s'accepter dans leurs différences, se tolérer puis s'arranger à s'éviter des violences de tous genres.

Toutes ces réussites sont à mettre à l'actif des autorités togolaises d'abord et ensuite de tous les acteurs politiques mais aussi des Togolais en

général.

2023, est une année spéciale pour notre pays, il est plus que normal de nous rappeler ces vertus cardinales qui nous portent vers la préservation de nos acquis qui font de notre pays, cette nation stable où cohabitent en parfaite harmonie amour, tolérance et cohésion.

Pour ces élections en vue, il est plus qu'impératif que tous les acteurs réitèrent leurs appels pour des élections démocratiques, apaisées, non violentes, équitables et sans heurt. Togolais viens, bâtissons la cité.

Tchagnao

LES MERCREDIS DU FISC N°06

Merçi!
pour votre participation

Prochain rdv



01
MARS



10H30
GMT



zoom



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



En 2022, le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur a encore innové. Pour s'adapter à l'évolution du contexte opérationnel et réglementaire, le GUCE a connu plusieurs évolutions au cours de l'année qui ont impacté positivement les opérations du commerce extérieur togolais.

Levée de la restriction du Vu A Quai

Au lancement de la phase « Import Conteneur » du GUCE, il était indispensable qu'un conteneur à l'importation soit « Vu A Quai » pour que les formalités d'importation puissent être finalisées. Avec la levée de cette restriction, les opérateurs économiques peuvent aller au bout des formalités avant le débarquement de leurs conteneurs, et ainsi les sortir plus rapidement à leur arrivée. Ce changement permettra de gagner jusqu'à 48 heures sur les délais des formalités.

Intégration des opérations de la PIA

Elément central de la stratégie des autorités togolaises pour faire du Port Autonome de Lomé un hub logistique de premier plan dans la sous-région, l'intégration des opérations du port sec franc de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé a permis de fluidifier son fonctionnement et faciliter son intégration dans la chaîne logistique du PAL.

Intégration de la Garantie Unique

Projet phare des cautions nationales du Togo et du Burkina Faso pour le passage des marchandises en transit, l'intégration du paiement de la garantie unique au DFU permet d'accélérer le passage des marchandises à travers une collecte unique du Fonds de Garantie Routier pour le compte des deux pays, réduisant ainsi les formalités et améliorant ainsi la transparence et la sécurisation du paiement et du reversement de la caution.

Séparation des manifestes mixtes (conteneurs et véhicules)

Les manifestes regroupant des véhicules à nu et des conteneurs sont dorénavant séparés et directement enregistrés sur les bureaux de douanes dédiés respectifs, facilitant la prise en charge et le suivi par les services douaniers en charge de chaque bureau, et améliorant ainsi leur productivité.

Intégration de la Taxe Chambre de Commerce

Précédemment collectée et reversée par plusieurs canaux, l'intégration de la perception de la Taxe Chambre de Commerce au DFU a permis à la CCI-Togo de simplifier la perception de la taxe et d'accélérer son reversement, améliorant ainsi la transparence et la sécurisation de la collecte de cette redevance.

La Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur du Togo (SEGUCE Togo), continue une veille active afin de répondre rapidement aux besoins de la communauté, par l'adaptation permanente du GUCE aux nouveaux défis et évolutions des règles et procédures.